

ENCADREMENT ET SURVEILLANCE DU MIDI (FRAIS COMMISSION SCOLAIRE)

* Encadrement et surveillance du midi	1 enfant	147.00 \$
	* Famille	178.00 \$

* Les écoles doivent se répartir le montant du tarif familial en divisant par le nombre d'enfants de la famille :

2 enfants	89,00 \$ / enfant
3 enfants	59,33 \$ / enfant
4 enfants	44,50 \$ / enfant
5 enfants	35,60 \$ / enfant

FRAIS DE TRANSPORT DES ÉLÈVES HORS DU TERRITOIRE DE L'ÉCOLE MAIS PROVENANT DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES LAURENTIDES

1 enfant utilisateur 650 \$	2 enfants utilisateurs 611 \$ chacun	3 enfants utilisateurs 494 \$ chacun	Plus de 3 enfants utilisateurs 435 \$ chacun
--------------------------------	---	---	---

Aux coûts de base, il faut ajouter les sommes suivantes selon le programme prévu, s'il y a lieu :

PROGRAMME SKI ÉTUDES

Frais de base pour tous	796 \$
Surplus pour Alpin DC et Planche DC	477 \$
Surplus pour Acrobatique	*456 \$
Surplus pour Acrobatique DC	*707 \$
Surplus pour Ski de fond	270 \$

*NOTE : Pour le ski acrobatique, les frais de 456\$ seront réduit à 306\$ si le jeune est membre d'un club affilié (pièce justificative requise).

PROGRAMME DANSE ÉTUDES

Danse	332 \$
-------	--------

PROGRAMME SOCCER-BASKET ÉTUDES

Soccer	691 \$
Basket	260 \$

FRAIS DE TRANSPORT POUR LES PROGRAMMES

Transport des élèves au sud du territoire de la Commission scolaire des Laurentides	
○ Rosemère - Boisbriand - Sainte-Thérèse - Blainville - Saint-Janvier	2 150 \$
○ Saint-Antoine - Saint-Jérôme - Sainte-Sophie - Saint-Hippolyte - Lafontaine	1 825 \$
○ Prévost	1 560 \$